

Au sommaire

5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Propriété. Construction sur le terrain d'autrui : caractérisation de la bonne foi empêchant la démolition

Copropriété. Tout copropriétaire peut exercer l'action du bailleur en résiliation du bail en cas de violation du règlement de copropriété

Urbanisme / Construction. Conditions de recevabilité d'une action en garantie décennale et de son effet interruptif de prescription

8 ENTREPRISE

Liquidation judiciaire. Effet du cautionnement entre les cofidéjusseurs lors de la poursuite du débiteur en liquidation pour insuffisance d'actif

9 FAMILLE - PATRIMOINE

Successions / Libéralités. Détermination du bénéficiaire du legs et de l'autorité publique compétente pour délivrer le certificat de non-opposition

10 FISCAL

Impôt sur le revenu. Entrée en vigueur des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour souscription en numéraire au capital des PME

Mutation à titre gratuit. Pas d'abattement de 100 000 € pour les dons destinés à l'acquisition en VEFA

12 PROFESSION

Responsabilité notariale. Pas de responsabilité du notaire sans preuve de sa connaissance du changement d'affectation concomitant à la vente

À LA Une

Covid-19 : nouvelle adaptation provisoire du fonctionnement des instances notariales

Le décret n° 2020-694 du 8 juin 2020 avait adapté à la situation de crise sanitaire le fonctionnement des instances notariales. De nouveau, un décret du 20 mai 2021 assouplit, de façon transitoire, les règles fixées par le décret n° 45-0117 du 19 décembre 1945 pris pour l'application du statut du notariat. > **LIRE P. 1**

Un encart publicitaire « Papier 100 % recyclé du Defrénois flash » est joint au présent numéro